

Amis pêcheurs et amies pêcheuses,

La présidence de votre AAPPMA a changé au cours de l'année 2011. Bernard BORDERON a souhaité quitter sa fonction. Votre conseil d'administration a donc procédé à une élection :

- Jean-Michel RIGOLLAUD est votre nouveau président.
- Bernard BORDERON reste conseiller technique de l'AAPPMA.

L'AAPPMA a des missions de développement du loisir pêche et de protection des milieux aquatiques.

Les empoissonnements doivent rendre la pêche plus attractive, plus ludique, sans jamais mettre en péril les peuplements naturels.

Empoisonnement 2012 :

Truites arc en ciel et fario : 800 kg.

- 500 kg avant l'ouverture (cette année le samedi 10 mars) lâchées sur l'ensemble de nos parcours :
 - L'étang de Chardes à Baignes Sainte-Radegonde 5
 - 3 parcours sur le Né 6, 7, 8
 - 1 parcours sur le Collineau 9
 - Les douves du Château de Lignières-Sonneville 10
 - 1 parcours sur l'Arce 11
 - 4 parcours sur le Beau 12, 13, 14
 - 1 parcours sur le Condéon 14
 - 2 parcours sur la Maury 15, 16
 - 3 parcours sur le Trèfle 17, 18
 - 1 parcours sur le Pharon 19
 - 1 parcours sur le Lary 20
- 150 kg deux semaines après l'ouverture (semaine 12)
- 150 kg quatre semaines après l'ouverture (semaine 14)

Ces deux lâchers s'effectueront uniquement sur les parcours ci-dessous :

- 1 parcours sur le Trèfle 18
- 1 parcours sur le Né 8
- 1 parcours sur le Beau 14
- L'étang de Chardes 5

Ceci, afin de rendre la pêche plus attractive et plus facile pour les pêcheurs débutants.

- Pour une meilleure lisibilité des parcours, rendez-vous sur le site internet de l'AAPPMA :

www.lepecheurbarbezilien.com. Ainsi, vous pourrez les voir et les imprimer en couleur.

En ce qui concerne l'étang de Chardes, fermé actuellement, il est devenu un support à l'étude environnementale et à la pratique de la pêche en général. Il sera ouvert les 10 et 11 mars 2012, puis uniquement les dimanches et jours fériés jusqu'au 1^{er} novembre inclus. Le « no-kill » y est obligatoire en ce qui concerne la pêche de la carpe.

L'assemblée générale de l'AAPPMA « Le Pêcheur Barbezilien » aura lieu le vendredi 2 mars 2012, à 20 h 30, salle du gymnase Jean-Guy Ranson à Barbezieux Saint-Hilaire. Se munir de sa carte de pêche !

A bientôt au bord de l'eau !!!

Le président, son conseil d'administration
et ses conseillers techniques.